



www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 16 décembre 2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Stéphane MOULARD, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Maire-Joëlle PERRET, Catherine BRUEL, Hervé GAGNARD,

Absent excusé : Christophe FONTANAY

Secrétaire de séance : Christiane DUBOEUF

Le Procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Intercommunalité

Le Conseil Communautaire s'est tenu à la salle polyvalente de Chevrières le mardi 17 décembre 2024 à 19h00.

Il est fait part au Conseil des informations suivantes :

- D'importants travaux d'assainissement et de mise en séparatif sur la commune, sur la RD6 et la RD103, vont avoir lieu en 2025.
- Les tarifs d'assainissement s'élèveront à 2.33€/ m³ pour une facture de 120 m³, pour Chevrières pour l'année 2025.
- La redevance pour les ordures ménagères va passer de 85€ à 86€ pour l'année 2025.

2) Agence postale communale (APC)

Il est proposé au Conseil de renouveler la convention pour la gestion de l'Agence Postale. Pour rappel, la commune met à disposition de la Poste un local et un agent. En contrepartie, La Poste verse tous les mois une indemnité à la commune qui est revue chaque année. Cette convention permet donc de maintenir ce service sur la commune

Les élus approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'Agence Postale pour une durée de 9 ans.

3) Ressources humaines

Agence Postale

Il est fait part au Conseil que l'agent actuellement en poste à l'Agence Postale sera stagiairisé au 01/01/2025 durant un an et titularisé au 01/01/2026.

Plan de formation du centre de gestion de la Loire.

Il est proposé au Conseil d'adopter le Plan de Formation Mutualisé 2025-2027 au profit des agents de Chevrières. En effet le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu par les statuts de la fonction publique territoriale pour tous les agents de la collectivité, quel que soit leur statut : titulaire, stagiaire ou contractuel. Le CDG42 propose un plan de formation mutualisé établi sur la base du recensement effectué en collaboration avec le CNFPT auprès des collectivités de la Loire de moins

de 50 agents. Ce plan de formation mutualisé - qui s'appliquera au cours des années 2025, 2026 et 2027.

Les élus approuvent à l'unanimité le plan de formation mutualisé (PFM 2025/27).

4) Ordures ménagères

Des modifications vont être apportées sur deux points d'apport comme suit :

- Des colonnes aériennes (une jaune et une noire) seront installées en lieu et place des containers sur la Route de la Roue (vers la ferme PUPIER).
- Les containers des Escots seront supprimés et il sera demandé aux habitants du hameau, d'utiliser les colonnes aériennes qui sont vers l'ancien lavoir.

Pour les colonnes aériennes qui sont Route de Gramond vers l'entrée du lotissement les Hauts de Savigneux, le THD 42 va prendre à sa charge le dévoiement des deux câbles qui traversent la route et empêchent de positionner les colonnes sur la dalle béton. Les travaux se feront en début d'année 2025

5) SIEL

Il est rappelé au Conseil que le SIEL avait fait une étude chiffrée, en mai 2024, pour passer en LED, l'éclairage public. Il précise que le SIEL a obtenu des subventions Fonds Verts pour ces travaux et qu'en 2025, il est prévu une diminution de 10 % de ces aides.

Il est proposé au Conseil de délibérer pour engager la commune avant le 31 décembre 2024 ce qui permettrait de maintenir les conditions de subventions actuelles

Les élus approuvent à l'unanimité le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune (55 965€), étant entendu que le fond de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et amortie comptablement en 7 années.

6) Divers

Monsieur le Maire fait part au Conseil des informations suivantes :

- Le rallye baldomérien aura lieu le 28 février et le 1^{er} mars 2025
- Une commission finances est fixée au vendredi 10 janvier 2025 à 15h.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 20 janvier 2025 à 20 heures

CONGES DE NOEL

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du mercredi 25/12/2024 au mercredi 01/01/2025

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles se fera le **vendredi 24 janvier 2025** de 15h00 à 18h00 et le **samedi 25 janvier 2025** de 9h00 à 12h00 à la **Mairie**.

CAMIONETTE CASINO – VOTRE EPICERIE NOMADE

A partir du mercredi 8 janvier, une camionnette Casino viendra sur la place de Chevières tous les mercredis de 17h à 19h.



Association Familles Rurales de CHEVRIERES

CENTRE DE LOISIRS DE CHEVRIERES : Vacances d'hiver 2025

Le Centre de Loisirs de Chevières est ouvert du

lundi 24 février au vendredi 7 mars 2025

Il a lieu à la salle Familles Rurales, salle du Pré'O, et s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Dates des inscriptions au centre de loisirs :

vendredi 31 janvier de 16 h à 19 h

samedi 1er février de 10 h à 12 h

à la salle Familles Rurales (nouvelle salle des fêtes)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Lucas Thollet, directeur du centre de loisirs au 07.48.89.38.66

ou vous pouvez consulter le site internet www.famillesrurales.org/chevieres

INFORMATIONS FAMILLE RURALES

Familles Rurales vous propose dans le cadre de l'atelier partage :

- Des ateliers couture sur le thème (sac à vrac, sac à pain, à tartes...) animé par Magali

Le mercredi 5 février de 14h à 17h et le vendredi 28 février de 14h à 17h. Coût de participation 10€ l'après-midi Vous êtes les bienvenus avec votre machine à coudre et tissu si possible (prêt de machine à coudre possible)

- Des ateliers initiation au crochet sur le thème "crocheter son éponge tawashi" animé par Christine

Le vendredi 14 février et mercredi 19 février de 14h à 17h. Une participation de 10 € vous sera demandée pour les fournitures

Inscrivez-vous auprès de Christine 06 89 94 26 03 ou par mail "afrchevrières42@gmail.com"

Pour participer aux ateliers on vous demande d'être adhérent ou prendre votre adhésion

Si vous avez d'autres savoirs faire à partager n'hésitez pas, nous sommes ouverts à toutes autres idées !